



## Informations pour l'année scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

La structure parascolaire de St-Aubin-Sauges est répartie sur trois sites distinct :

<p><b>(la Parenthèse)</b></p> <p>Rez-de-chaussée Rue de l'Hôpital 15 <b>Tél. 079 413 79 74</b> (whatsapp possible)</p>	<p><b>L'Accolade</b></p> <p>1<sup>er</sup> étage Rue de l'Hôpital 15 <b>Tél. 079 580 25 46</b> (whatsapp possible)</p>	<p><b>12</b> (la Parenthèse)</p> <p>Réfectoire du collège des Titsounelles Rue de l'Hôpital 16 <b>Tél. 079 506 78 80</b> (whatsapp possible)</p>
<p>Responsable : Tamara Re 079 394 39 13 <a href="mailto:lagrandeberoche.para.staubin@ne.ch">lagrandeberoche.para.staubin@ne.ch</a></p>		

### Semaine de la rentrée scolaire :

**Le lundi 17 août 2026**, jour de la rentrée scolaire, la structure d'accueil sera fermée le matin avant l'école. Nous accueillerons donc avec plaisir les enfants dès 11h45 jusqu'à 18h00, selon leur inscription.

Pour cette semaine de reprise, merci beaucoup de **nous prévenir d'ici au vendredi 7 août 2026 par message sur le portable** si votre enfant ne vient pas au parascolaire ou pour toute autre particularité.

La 1<sup>ère</sup> semaine, **tous** les enfants sont accompagnés par le personnel éducatif pour effectuer les trajets. Le lieu de rendez-vous est :

- Pour l'Accolade : **au pied du cerisier dans la cour de l'école.**
- Pour la Parenthèse : **au terrain de basket dans la cour d'école.**

### Trajets :

Dès le lundi 24 août 2026 :

- **Les midis :**
  - Les enfants accueillis sur le site de l'Accolade sont accompagnés pour le trajet école-structure. Notre point de rendez-vous reste **au pied du cerisier dans la cour d'école.**
  - Les enfants accueillis sur le site de la Parenthèse et du « 12 » sont amenés à faire le trajet scolaire de manière autonome, avec leurs camarades, sans être accompagnés par les adultes. Ils peuvent donc directement venir à la structure d'accueil. Une personne de l'équipe éducative les réceptionnera à leur arrivée.
- **À 15h35 :**
  - Les enfants accueillis sur le site de l'Accolade ayant eu l'école l'après-midi ont rendez-vous **au pied du cerisier dans la cour d'école.**
  - Les enfants accueillis sur le site de la Parenthèse ayant eu l'école l'après-midi ont rendez-vous **au terrain de basket dans la cour d'école.**
- **À 16h25 :**
  - Les enfants accueillis de 1-2-3H finissant à 16h25 ont rendez-vous **au pied du cerisier dans la cour d'école.**
  - Les autres enfants sont priés de se rendre de manière autonome à la structure. Une personne de l'équipe éducative les réceptionnera à leur arrivée.
- **Les trajets structure-école à 8h10 et 13h50** se font **tous ensemble** durant toute l'année scolaire.



## Horaire de la structure :

L'Accolade :

- Site principal (ouvert tous les jours de 7h00 à 18h00) :
- Accueil ouvert à tous les degrés scolaires le matin avant l'école dès 7h00
- Ouverture le mercredi ; matin avant l'école, repas de midi (départ à 13h45 max.) Et après-midi (départ entre 16h30 et 18h00).
- Dès 17h15 tous les enfants s'y retrouvent

La Parenthèse :

- Fermeture le matin avant l'école
- Fermeture le mercredi toute la journée
- Fermeture le vendredi après-midi après l'école

Le 12 de la Parenthèse :

- Accueil ouvert les lundis, mardis et jeudis à midi

Merci de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du parascolaire.

## En cas d'absence de votre enfant :

Pour toute absence (maladie, dentiste, course d'école, REX ou autre changement), **merci de contacter** (appel, message, oral) **dans les plus brefs** le personnel éducatif. Seuls les changements d'horaires **annoncés par les parents** seront pris en compte.

## Dépannage :

Si vous avez besoin d'un dépannage (selon les disponibilités) :

- Par mail : [lagrandeberoche.para.staubin@ne.ch](mailto:lagrandeberoche.para.staubin@ne.ch)
- Par message à la responsable : Tamara Re 079 394 39 13

## Autorisation de quitter la structure :

Aucun enfant ne peut quitter la structure parascolaire sans y avoir été préalablement autorisé par le personnel éducatif.

L'enfant pourra quitter la structure :

- **Seul** : uniquement si l'information est remplie en ligne sur la plateforme d'inscription GECO4. De plus, le document annexé « demande d'autorisation de quitter la structure seul » doit être dûment rempli, signé et transmis à la structure.
- **Avec une tierce personne** : uniquement si le personnel éducatif en a été informé par le représentant légal. Une pièce d'identité doit être présentée par cette personne. Si c'est régulier, le document annexé « demande d'autorisation de quitter la structure avec une tierce personne » doit être dûment rempli, signé et transmis à la structure.

Ces documents sont également disponibles sur notre site internet ou peuvent être obtenus sur demande auprès de la structure.

## Inscription de l'enfant :

La modification d'horaire ou la résiliation de l'inscription se fait par écrit dans un délai d'au moins 30 jours pour la fin du mois suivant. **Elle ne peut plus se faire après le 31 mars** pour l'année scolaire en cours. En conséquence, toute demande de résiliation ou de modification doit nous parvenir **au plus tard le 28 février par courriel**.

Contact : Service Enfance et Jeunesse, rue de la Gare 4, 2024 St-Aubin-Sauges, 032 886 52 78, [lagrandeberoche.ej@ne.ch](mailto:lagrandeberoche.ej@ne.ch)

Pour tout autre changement (coordonnées, nouvel employeur ou toute mise à jour concernant des particularités liées à votre enfant, etc.), nous vous remercions d'effectuer la modification via la plateforme en ligne.



### Facturation :

En cas de questions sur la facturation ou de modification de votre capacité contributive, vous pouvez vous adresser au service des finances (032 886 52 00 ou [lagrandeberoche.finances@ne.ch](mailto:lagrandeberoche.finances@ne.ch))

### Matériel à fournir :

Merci de fournir une **paire de pantoufles** qui restera à la structure (et/ou de contrôler que la paire qui est à la structure soit toujours de la bonne pointure) ainsi qu'une **gourde** à prendre et ramener lors de chaque présence.

Pour les plus jeunes qui en auraient peut-être besoin, merci de nous apporter un petit sac avec des habits de rechange.

De plus, merci de bien vouloir tout au long de l'année **habiller votre enfant en fonction de la météo** ; une casquette, un chapeau, des gants, un bonnet, une veste de pluie, etc.

**Il est essentiel de noter le prénom de votre enfant sur toutes ses affaires.**

### Médicament en mains propres :

Les médicaments doivent être remis en mains propres au personnel éducatif avec une posologie signée du parent et non laissé dans le sac. Le formulaire « fiche de traitement médical » se trouve sur le site de la commune ou par mail à la structure.

### Photo :

Il arrive que parfois nous prenions en photo les enfants, afin d'avoir un souvenir des activités organisées, ainsi que pour permettre aux enfants de se voir. Ces photos sont prises avec le téléphone de la structure. Sur la plateforme GECO4, sous l'onglet « Utilisation d'images/autorisation de diffusion », vous avez la possibilité d'autoriser l'équipe éducative d'en prendre ou non.

### Devoirs :

Nous offrons aux enfants l'opportunité d'effectuer leurs devoirs lors de leur journée à la structure. Un moment est prévu pour cela après le goûter. Il dure environ 20 minutes, afin de ne pas dépasser le temps de capacité de concentration des enfants. Nous les accompagnons dans la compréhension de leurs devoirs, mais nous ne les corrigeons pas afin de permettre aux enseignants/es d'identifier les difficultés de chaque enfant. Vous trouverez le formulaire « inscription aux devoirs » en annexe à ce memento, qui est à transmettre par mail à la structure **au plus tard, le 21 août 2026.**

### Poux :

En cas de poux : nous n'acceptons pas les enfants qui ont des poux : un shampoing contre les poux doit être fait pour qu'il puisse revenir. Merci de bien vouloir penser à vérifier la tête de vos enfants de manière régulière et de faire le nécessaire si besoin. Plus d'infos sur le lien suivant : <https://www.cerisiers.ch/services-daide-aux-eleves/information-concernant-les-poux/>

### Site internet :

**Des documents ainsi que le règlement** sont disponibles en ligne sur le site de la commune de La Grande Béroche : <https://www.lagrandeberoche.ch/vie-quotidienne/ecoles-et-accueil/accueil-parascolaire>

Toute l'équipe éducative de la structure parascolaire de St-Aubin se réjouit de vivre cette nouvelle année scolaire avec vous, que votre enfant débute avec nous ou qu'il soit déjà un habitué des lieux !

La responsable du site parascolaire de St-Aubin et toute l'équipe éducative